

Compte rendu

RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC

Date	22 décembre 2022	Heure	11h30
Endroit	Rencontre hybride		
Rédigé par	Audrey Lanier		
<ol style="list-style-type: none">1. Mot de bienvenue2. Adoption de l'ordre du jour3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 1 décembre 20224. Présentations et période de questions<ul style="list-style-type: none">- Présentation des résultats des suivis pour les contrôles annuels - Matthieu Alibert – 30 min (incluant questions)5. Échange sur des demandes de sujet à l'ordre du jour<ul style="list-style-type: none">- Point sur la consultation du PMGMR -- les membres du CVGMR – 10 min (incluant questions)- Sous-comité de création de formation – 10 min (incluant questions)- Échanges sur le mode de fonctionnement pour le choix des experts/conférenciers invités – 15 min6. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus main non traités)<ul style="list-style-type: none">- Présentation de la Ville de Québec sur le recyclage des sacs mauves- Présentation de Madame Pietrosel - Intervenant – Durée (incluant questions)7. Varia : sujets d'échanges entre membres votant·es uniquement			

ÉTAIENT PRÉSENT·ES		
<i>Membres votant·es</i>	Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châteaux
	Bianca Willard	Conseil de quartier de Lairat
	Liane Clarisse Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Jacky Smith	Élu District Limoilou
<i>Membres non-votant·es</i>	Richard Laramée	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Mathieu Fournier (en virtuel)	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
	Audrey Lanier	Coordonnatrice du CVGMR
	Philippe Robert	Direction régionale de santé publique
	Matthieu Alibert	Division de la Prévention et du Contrôle environnemental – Ville de Québec

	Caroline Gates	Division de la Prévention et du Contrôle environnemental – Ville de Québec
<i>Absent-es</i>	Claude Villeneuve	Élu District de Maizeret-Lairet
	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Siège à la CMQ
	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
	Pascal Marier-Dionne	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Olivier Coulombe	Craque-Bitume

Objet	<i>Date</i>
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	22 décembre 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Madame Lanier souhaite la bienvenue aux membres.</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Adoption de l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposé par <i>Real Caron</i>, appuyé par <i>Micheline Boutin</i> 	
<p>3. Adoption et suivi du compte-rendu de la rencontre du 1er décembre</p> <p>Suivi :</p> <p>Les membres reconnaissent le travail d'Audrey Lanier</p> <p>Le 16 janvier sera remis au Ministre du MELCC le rapport du GTCA.</p> <p>Point sur l'incident survenu lors de la visite de l'incinérateur : Encombrant se retrouvant à l'incinérateur. Les enregistrements sont seulement de 2 semaines. L'équipe de l'incinérateur n'a donc pas pu identifier les camions qui ont apporté les encombrants. Il est prévu qu'un nouveau système soit mis en place, et garde les enregistrements plus longtemps (ce système est déjà prévu dans la liste d'achat).</p> <p>Adoption du compte-rendu</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposée par <i>Réal Caron</i>, appuyé par <i>Micheline Boutin</i> 	Mettre le compte-rendu sur le site internet
<p>4. Présentations et période de questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des résultats des suivis pour les contrôles annuels - Matthieu Alibert – 30 min (incluant questions) <p>Monsieur Alibert présente une seconde fois Madame Gates, la remplaçante de Madame Cognet.</p> <p>RÉSULTATS MODIFIÉS POUR LA CAMPAGNE JUIN 2022</p>	

<p>Objet</p> <p>Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec</p>	<p><i>Date</i></p> <p>22 décembre 2022</p>														
<p>Début de la réunion : 11h30</p>	<p>Suivis</p>														
<p>De nouveaux résultats pour les Dioxines-Furannes (campagne juin 2022) ont été présentés dernièrement à la Ville, par Consulair et Agat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de calcul du laboratoire (Agat) en lien avec les certificats d'analyses des 27 octobre et 27 juillet 2022 (facteur de 4) : - Norme RAA = 0.08 ng/m³ - Moyenne four 1 = 0.00536 (et non 0.00137) - 15 x inf. à la norme - Moyenne four 2 = 0.00452 (et non 0.00113) - 18 x inf. à la norme - Moyenne four 3 = 0.00563 (et non 0.00143) - 14 x inf. à la norme - Moyenne four 4 = 0.00100 (et non 0.00026) - 80 x inf. à la norme <p>Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (R.A.A)</p> <table border="1" data-bbox="129 903 669 1155"> <thead> <tr> <th>Paramètres réglementés</th> <th>Normes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Particules*</td> <td>20 mg/m³</td> </tr> <tr> <td>Acide chlorhydrique (HCl)*</td> <td>50 mg/m³</td> </tr> <tr> <td>Dioxyde de soufre (SO₂)*</td> <td>150 mg/m³</td> </tr> <tr> <td>Monoxyde de carbone (CO)*</td> <td>57 mg/m³</td> </tr> <tr> <td>Mercuré (Hg)</td> <td>20 µg/m³</td> </tr> <tr> <td>Dioxines et furannes</td> <td>0,08 ng/m³</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Paramètres mesurés en continu</p> <p>Exigence d'une campagne d'échantillonnage par année. La Ville en fait deux par année.</p> <p>Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME)</p> <p>Dans son certificat d'autorisation (C.A.), la Ville s'est aussi engagée à suivre 13 autres paramètres, dont les résultats sont comparés à des « teneurs types ».</p> <p>Résultats préliminaires pour la campagne septembre 2022</p> <p>Respect de toutes les normes du RAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dioxines-furannes • Monoxyde de carbone • Particules filtrables • Chlorure d'hydrogène • Mercure <p>Non-respect des teneurs types suivantes du CCME :</p>		Paramètres réglementés	Normes	Particules*	20 mg/m ³	Acide chlorhydrique (HCl)*	50 mg/m ³	Dioxyde de soufre (SO ₂)*	150 mg/m ³	Monoxyde de carbone (CO)*	57 mg/m ³	Mercuré (Hg)	20 µg/m ³	Dioxines et furannes	0,08 ng/m ³
Paramètres réglementés	Normes														
Particules*	20 mg/m ³														
Acide chlorhydrique (HCl)*	50 mg/m ³														
Dioxyde de soufre (SO ₂)*	150 mg/m ³														
Monoxyde de carbone (CO)*	57 mg/m ³														
Mercuré (Hg)	20 µg/m ³														
Dioxines et furannes	0,08 ng/m ³														

Objet Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> 22 décembre 2022
--	--

Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
-----------------------------	---------------

- Arsenic pour le four 2
- Chlorobenzènes pour le four 1

Respect des autres teneurs types du CCME :

- Autres métaux (arsenic four 1, 3 et 4, cadmium, chrome, nickel, plomb)
- Autres composés (hydrocarbures aromatiques polycycliques, biphényles polychlorés, chlorobenzènes four 2, 3 et 4, chlorophénols, oxydes d'azote, dioxyde de soufre)

RÉSULTATS

NORME DU RAA :

	RAA	CCME	Four 1	Four 2	Four 3	Four 4
Concentration corrigée à 11% O2	Norme Québec	Teneur-type Canada	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Particules filtrables	20 mg/m ³ R	n-a	0.829	18.0	1.05	0.805
Dioxines et furannes	0,08 ng/m ³ R	n-a	0.00762	0.00876	0.00413	0.00129
Mercuré (Hg)	20 µg/m ³ R	n-a	0.388	0.540	0.373	0.336
Acide chlorhydrique (HCl)	50 mg/m ³ R	n-a	21.7	23.6	30.5	21.9
Monoxyde de carbone (CO)	57 mg/m ³ R	n-a	40.1	38.8	31.2	35.5

Objet Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> 22 décembre 2022
--	--

Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
-----------------------------	---------------

CRITÈRES DU CCME :

	RAA	CCME	Four 1	Four 2	Four 3	Four 4
Concentration corrigée à 11% O₂	Norme Québec	Teneur-type Canada	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
HAP détectés visés	n-a	5 µg/m ³ R	0.268	0.128	0.181	0.182
BPC totaux	n-a	1 µg/m ³ R	0.230	0.274	0.197	0.211
Arsenic (As)	n-a	1 µg/m ³ R	0.250	2.22	0,324	0.322
Cadmium (Cd)	n-a	100 µg/m ³ R	0.138	5.59	0.192	0.173
Chrome (Cr)	n-a	10 µg/m ³ R	0.881	1.94	1.02	0.873
Nickel (Ni)	n-a	Aucun teneur-type	1.08	2.23	0.93	1.24
Plomb (Pb)	n-a	50 µg/m ³ R	1.41	30.3	1.95	1.86
Dioxyde de soufre (SO₂)	n-a	260 mg/m ³ R	1.4	8.59	0.6	0.26
Chlorophénols détectés (CP)	n-a	1 µg/m ³ R	0.271	0.347	0.233	0.0473
Chlorobenzènes détectés (CB)	n-a	1 µg/m ³ R	1.59	0.387	0.477	0.746
Oxydes d'azote (NO_x)	n-a	400 mg/m ³ R	279	258	249	197

Détail des essais pour les particules:

PARTICULES				Moyenne	% de la norme
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 1	0,908	0,696	0,883	0,829	4,145
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 2	11,7	13,6	28,7	18	90
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 2	1,09	1,22	0,847	1,05	5,25
CONCENTRATION (mg/m ³ R à 11% O ₂) - FOUR 4	0,572	0,424	1,42	0,805	4,025
NORME art. 104 RAA (mg/m ³ R à 11% O ₂)	20				

Objet Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> 22 décembre 2022
--	--

Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
-----------------------------	---------------

Détail des essais pour les deux paramètres dont les résultats dépassent les critères non normés du CCME :

MÉTAUX TOTAUX (µg/m3R à 11% O2)					% de la norme
Arsenic (As) - FOUR 1	< 0,259	< 0,253	0,238	0,25	25
Arsenic (As) - FOUR 2	1,68	2,07	2,91	2,22	222
Arsenic (As) - FOUR 3	< 0,351	< 0,350	0,271	0,324	32,4
Arsenic (As) - FOUR 4	0,358	< 0,318	< 0,291	0,322	30,3
CRITÈRE CCME As	1				

CHLOROENZÈNES (µg/m3R à 11% O2)					% de la norme
CI2 - CI6 Chlorobenzènes détectés - FOUR 1	1,96	1,70	1,11	1,59	158,9
CI2 - CI6 Chlorobenzènes détectés - FOUR 2	0,538	0,381	0,242	0,387	38,7
CI2 - CI6 Chlorobenzènes détectés - FOUR 3	0,534	1,05	0,420	0,477	47,7
CI2 - CI6 Chlorobenzènes détectés - FOUR 4	0,746	0,754	0,739	0,746	74,6
Critère CCME CI2-CI6	1				

Mise en perspective des résultats de concentration de l'arsenic :

Impact sur l'air ambiant à Québec :

En fonction de l'étude de dispersion, on évalue l'impact sur la concentration dans l'air ambiant à 0,006 ng/m3. La norme est à 3 ng/m3. Taux de dilution moyen : 1/350 000 (source : MELCC)

En comparaison avec la fonderie Horne:

Concentrations aux cheminées de la fonderie : 1000-1500 ug/m3 (Source MELCC, 2018) vs 2,2 ug/m3 pour l'incinérateur.

Historique des concentrations en Chlorobenzène :

Années	Nb. dépassements annuels	Chlorobenzènes Moyennes annuelles (µg/m3R à 11% O2)				
		L-1	L-2	L-3	L-4	Toutes lignes confondues
2015	3	0,46	0,91	2,29	2,75	1,6025
2016	8	1,18	2,63	3,07	13,3	5,045
2017	7	5	2,66	1,28	6,42	3,84
2018	7	1,3	1,62	0,04	1,75	1,1775
2019	3	2,59	3,72	9,31	1,6	4,305
2020	5	0,8	8,8	2	4,5	4,025
2021	1	0,2	0,2	0,3	2	0,675
2022	1	0,9	0,4	0,5	0,6	0,6

 Fonctionnement avec brûleurs au gaz naturel

Objet Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	<i>Date</i> 22 décembre 2022
--	--

Début de la réunion : 11h30	<i>Suivis</i>
-----------------------------	---------------

COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE – SUIVI

Reprise pour le four 2

Selon les observations visuelles par Consulair d'un dépôt anormal sur un filtre d'échantillonnage du four n°2 :

Décision, avant même la réception des résultats, de réaliser une reprise d'échantillonnage sur les normes et critères suivants:

- Particules filtrables
- Dioxines-furannes
- Mercure
- Tous les autres métaux

→ Résultats préliminaires :

PARTICULES				
CONCENTRATION (mg/m3R à 11% O2)	0.739	0.704	1.08	0.841
NORME art. 104 RAA (mg/m3R à 11% O2)	20			
DIOXINES ET FURANES (ng/m3R à 11% O2) – Calculé selon le FET				
ÉQUIVALENCE TOXIQUE TOTALE	0,00511	0,00185	0,00257	0,00318
NORME art. 104 RAA	0,08			

MÉTAUX TOTAUX (µg/m3R à 11% O2)	Moyenne			
Arsenic (As) - FOUR 2	0,411	0,516	0,332	0,42
CRITÈRE CCME As	1			
Cadmium (Cd) - FOUR 2	0,558	0,169	0,228	0,319
CRITÈRE CCME Cd	100			
Chrome (Cr) - FOUR 2	2,13	0,657	5,77	2,86
CRITÈRE CCME Cr	10			
Mercure (Hg) - FOUR 2	0,944	1,02	1,03	0,996
NORME Hg art,105 RAA	20			
Nickel (Ni) - FOUR 2	2,96	1,97	5,07	3,33
AUCUNE NORME RAA NI CRITÈRE CCME				
Plomb (Pb) - FOUR 2	2,22	1,92	1,87	2
CRITÈRE CCME Pb	50			

Prochaines étapes :

Augmentation du budget d'investissement en 2023

Objet	Date
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	22 décembre 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>Q : Monsieur Caron demande à quoi ressemble un dépôt d'échantillonnage anormal ? Et demande s'il y a eu une explication ?</p> <p>R : Monsieur Alibert répond que le filtre est un papier blanc, donc cela se voit rapidement quand c'est un échantillonnage anormal. Il explique aussi qu'il n'y a pas d'explication.</p> <p>• Améliorations additionnelles aux contrôles des émissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout de caméra thermique pour les fours; - Changement des analyseurs en continu de particules; - Changement des analyseurs de gaz en continu; - Ajout d'échantillonneurs en continu des dioxines et furanes; - Ajout d'analyseurs de CO, O2 et humidité dans les fours (amélioration du contrôle de combustion); - Achat d'échantillonneurs de dioxines et furanes (AO en montage); - Mise en place d'une équipe d'optimisation permanente; - Mise en place d'un système d'acquisition et de traitement de données de procédé; <p>• Diminution de la charge humide à incinérer avec la biométhanisation des résidus alimentaires et des boues.</p> <p>Q : Madame Mouchon demande si une date a été déterminée quant à l'envoi des boues à l'usine de biométhanisation ?</p> <p>R : Monsieur Laramée ne sait pas exactement quand cela sera, mais que les opérations sont en cours.</p> <p>Après un échange entre monsieur Caron et madame Asselin, il est convenu, qu'à partir de la prochaine présentation, les membres du comité reçoivent, au moment de cette présentation, soit une version électronique de la présentation téléchargeable sur un appareil électronique OU copie papier de celle-ci ; cela pour être capable de suivre adéquatement la dite présentation. Cette façon de procéder satisfait tous les membres présents.</p>	<p>Envoyer la présentation aux membres + les tableaux détaillés</p>
<p>5. Échange sur des demandes de sujet à l'ordre du jour</p> <p>a – Point sur la consultation du PMGMR – les membres du CVGMR – 10 min (incluant questions)</p> <p>Les membres du CVGMR se demandent : est-ce que le CVGMR peut et doit déposer un mémoire sur la consultation du PMGMR ? Est-ce que les membres peuvent mettre un effort de mise en commun sur ce mémoire ? Le mémoire peut être déposé jusqu'au 7 février.</p> <p>Le CRE Capitale-Nationale ainsi que les Ami-es de la Terre vont déposer un mémoire.</p> <p>Madame Mouchon explique que le conseil de quartier de Maizeret souhaite déposer un mémoire.</p> <p>Madame Asselin propose de s'appuyer sur les mémoires des organismes du milieu.</p>	<p>Envoyer un courriel à tous les</p>

Objet	Date
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	22 décembre 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>Les membres s'entendent pour dire que les organismes membres déposent un mémoire, et que le comité travaillera plus fort sur une consultation du PMO.</p> <p>Q : Alexandre Turgeon fait part de ses souhaits pour la ville de Québec, qu'il faudrait avoir une standardisation des collectes, une multiplication des bacs en milieu denses. Avec un développement de bacs enfouis qui est une méthode tellement plus efficace, selon lui.</p> <p>Q : Réal émet la suggestion de retirer le verre non consigné de la collecte des matières résiduelles pour qu'il soit recyclé à part, afin d'éliminer ou de limiter la contamination du carton et du papier et de diminuer les bris que le verre cause aux équipements des centres de tri. Il s'agit d'une demande de longue date de plusieurs groupes, dont le CRE.</p> <p>R : Monsieur Fournier explique que la consigne des verres est en train de bouger, et cela aura aussi un impact sur le bac bleu. Aussi, des points de dépôts vont être ajoutés en dehors des dépanneurs et épiceries. Aussi l'organisme les Valoristes aide les personnes en situation d'itinérance pour la récupération des canettes consignées.</p> <p>Monsieur Fournier fait un retour sur la distribution des sacs mauves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70 000 portes desservies / 287 000 portes - Début janvier : Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge <p>Q : Monsieur Caron demande si Monsieur Desharnais pourrait faire une mise à jour sur la demande du BNQ (Bureau de Normalisation du Québec) concernant le digestat ?</p> <p>R : Monsieur Laramée explique que les démarches sont préalables, mais il faut avoir la matière du digestat pour que la demande soit faite.</p> <p style="text-align: center;">b - Sous-comité de création de formation – 10 min (incluant questions)</p> <p>Proposer une présentation en une seule séance. Avoir le document avant pour pouvoir (pour la séance de février).</p> <p style="text-align: center;">c - Échanges sur le mode de fonctionnement pour le choix des experts/conférenciers invités – 15 min</p> <p>Madame Asselin veut revenir sur les échanges qu'il y a eu lors des dernières semaines. Madame Asselin propose que lorsqu'il y a la venue d'une personne externe, la venue de la personne fasse objet d'une demande officielle : quelle personne, quels enjeux, pourquoi cette personne ...?</p> <p>Q : Monsieur Turgeon est d'accord avec la proposition de Madame Asselin.</p>	membres : PMGMR

Objet	<i>Date</i>
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	22 décembre 2022
Début de la réunion : 11h30	Suivis
Q : Monsieur Caron est d'accord avec la proposition de madame Asselin.	
<p>6. Proposition de l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus main non traitée)</p> <ul style="list-style-type: none"> a- Présentation de la Ville de Québec sur le recyclage des sacs mauves (janvier) b- Faits saillants du BAPE : un analyste (janvier) c- Présentation sur les modifications du système de consignes (dans l'année) d- Présentation des règles de fonctionnement par Monsieur Marier-Dionne, Madame Mouchon et Monsieur Caron 	
<p>7. Varia : sujets d'échanges entre membres votant·es uniquement</p> <p>Pour clore la réunion, madame Asselin signale sa satisfaction quant au déroulement de la rencontre et à l'ambiance qui a prévalu. Elle nous souhaite de Joyeuses Fêtes.</p>	

ACRONYMES :

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)

PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)

VQ : Ville de Québec

RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère

CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement

MEMS : Mon environnement, Ma Santé

GTCA : Groupe de travail des contaminants atmosphériques